



**A. & L. GENOT**  
480 avenue du Prado  
BP 303  
13269 MARSEILLE CEDEX 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Centre Social « Les Oliviers »

# Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Centre Social « Les Oliviers »  
2, avenue César Bernaudon  
13310 Saint Martin de Crau  
*Ce rapport contient 23 pages*

Société anonyme d'expertise  
comptable - commissariat aux  
comptes à directoire et conseil  
de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'ordre  
à Marseille sous le n°10.00000187-01  
et à la Compagnie des  
Commissaires aux Comptes  
d'Aix en Provence.

Siège social :  
A. & L. Genot  
480, avenue du Prado  
BP 303 - 13269 Marseille Cedex 08  
Capital : 303 000 Euros  
Code APE 741 C  
305036386 R.C.S. Marseille  
TVA Union Européenne  
FR 15 30 50 36 386



A. & L. GENOT  
480 avenue du Prado  
BP 303  
13269 MARSEILLE CEDEX 08  
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60  
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55  
Site internet : www.kpmg.fr

## Centre Social « Les Oliviers »

Siège social : 2, avenue César Bernaudon – 13310 Saint Martin de Crau

### Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Social « Les Oliviers », tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la pérennité de l'activité de l'association Centre Social « Les Oliviers » continue de dépendre de la volonté de soutien et de la capacité financière des Collectivités Locales ;
- le changement d'estimation exposé dans la note n° 2 « Changement de Méthode » de l'annexe concernant les modalités de calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Changements comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement d'estimation mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

### Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'état du dispositif existant de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimé adaptés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 21 avril 2008

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT

*Membre de KPMG S.A.*



Alain L. GENOT  
Président du Directoire

# Comptes Annuels

ASS CSO

A

Bilan et compte de résultat

# Bilan

Association  
ASS CSO

Au : 31/12/2007

EUR

<b>Actif</b>		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au : 31/12/2006
<b>Actif immobilisé</b>	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	5 325	1 479	3 846	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes					
<b>Total</b>	<b>5 325</b>	<b>1 479</b>	<b>3 846</b>		
<b>Actif immobilisé</b>	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst techniques, mat.out industriels	21 401	16 411	4 989	1 895
	Autres immobilisations corporelles	49 434	37 978	11 456	2 624
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours	1 278		1 278	5 370
Avances et acomptes					
<b>Total</b>	<b>72 115</b>	<b>54 390</b>	<b>17 724</b>	<b>9 890</b>	
<b>Immobilisations financières (2)</b>	Participations				
	Créances rattachées à des participat.				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	19 096		19 096	16 426
	Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>19 096</b>		<b>19 096</b>	<b>16 426</b>	
<b>Total I</b>	<b>96 537</b>	<b>55 869</b>	<b>40 667</b>	<b>26 317</b>	
<b>Actif courant</b>	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnement.				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
Marchandises					
<b>Total</b>					
<b>Actif courant</b>	Créances (3)				
	Avances et acptes versés sur commandes	3 377		3 377	
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	103 608		103 608	172 310
<b>Total</b>	<b>103 608</b>		<b>103 608</b>	<b>172 310</b>	
<b>Divers</b>	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	456 201		456 201	337 906
	Charges constatées d'avance (4)	654		654	3 353
<b>Total II</b>	<b>563 842</b>		<b>563 842</b>	<b>513 569</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
<b>Total de l'actif (I+II+III+IV+V)</b>	<b>660 379</b>	<b>55 869</b>	<b>604 509</b>	<b>539 886</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
<b>Engagements recus</b>	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

# Bilan

## ASS CSO

Au : 31/12/2007

EUR

<b>Passif (avant répartition)</b>		Exercice	Exercice précédent	
<b>Fonds associatifs</b>	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	284 696	118 093	
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice	27 141	166 603	
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecarts de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	3 814	5 648	
	Provisions réglementées			
	Droit des propriétaires (commodat)			
	<b>Total</b>	<b>I</b>	<b>315 651</b>	<b>290 344</b>
<b>Provisions et fonds dédiés</b>	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	68 816	46 660	
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	10 000		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
	<b>Total</b>	<b>II</b>	<b>78 816</b>	<b>46 660</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
	Dettes fiscales et sociales	150 211	102 887	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	57 498	65 032	
	Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance (1)	2 331	34 962		
	<b>Total</b>	<b>III</b>	<b>210 042</b>	<b>202 882</b>
	Ecart de conversion passif			<b>IV</b>
	<b>Total du passif</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>604 509</b>	<b>539 886</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an			
	Dont à moins d'un an			
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) Dont emprunts participatifs			
<b>Engagements donnés</b>	Sur legs acceptés			
	Autres			

# Compte de résultat

ASS CSO

Période de l'exercice 01/01/2007 31/12/2007 \*  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2006 31/12/2006 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	581 215	206 146
	<b>Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation )</b>	<b>581 215</b>	<b>206 146</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	803 751	1 049 879
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		4 000
	Cotisations	6 652	6 048
Autres produits (1)	27 421	2 464	
<b>Total des produits d'exploitation I</b>	<b>1 419 040</b>	<b>1 268 539</b>	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	46 667	34 914
	Autres achats et charges externes (2)	174 715	163 539
	Impôts, taxes et versements assimilés	62 876	47 807
	Salaires et traitements	824 768	653 500
	Charges sociales	245 860	198 889
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	9 011	3 023
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant : provisions		
	- pour risques et charges : provisions	22 156	5 639
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	0	0
<b>Total des charges d'exploitation II</b>	<b>1 386 058</b>	<b>1 107 313</b>	
<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>32 982</b>	<b>161 225</b>	
Opér. communes	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	4 514	2 213
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 033	
<b>Total des produits financiers V</b>	<b>4 514</b>	<b>3 246</b>	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières VI</b>			
<b>Résultat financier (V-VI)</b>	<b>4 514</b>	<b>3 246</b>	
<b>Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>37 497</b>	<b>164 472</b>	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail mobilier immobilier		

# Compte de résultat (suite)

ASS CSO

Page : A / 4

Période de l'exercice 01/01/2007 31/12/2007 \*  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2006 31/12/2006 Voir le rapport

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 201	2 480
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b> VII	<b>5 201</b>	<b>2 480</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 557	349
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b> VIII	<b>5 557</b>	<b>349</b>
<b>Résultat exceptionnel</b> (VII-VIII)		<b>-356</b>	<b>2 131</b>
Participation des salariés aux résultats IX			
Impôts sur les sociétés X			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI			
Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		10 000	
<b>Total des produits</b> (I+III+V+VII+XI) XIII		<b>1 428 757</b>	<b>1 274 266</b>
<b>Total des charges</b> (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		<b>1 401 615</b>	<b>1 107 663</b>
<b>Excédent ou déficit</b> (XIII-XIV)		<b>27 141</b>	<b>166 603</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros



## SOMMAIRE

Annexe au bilan et au Compte de Résultat du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007	Note N°
I - Règles et Méthodes Comptables	1
II - Changements de Méthode	2
III - Compléments d'information relatifs au Bilan et au Compte de Résultat	
- Etat de l'actif immobilisé	3
- Etat des amortissements	4
- Etat des provisions	5
- Etat des échéances des créances et des dettes	6
- Détail des produits à recevoir	7
- Détail des charges à payer	8
- Détail des charges constatées d'avance	9
- Détail des produits constatés d'avance	10
- Détail du résultat exceptionnel	11
- Dépenses prises en charge par la commune de Saint-Martin de Crau	12
- Fonds dédiés et informations complémentaires	13

## Note n° 1

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes comptables résultant de la réglementation (règlement N°99-01 et 99-03 du CRC) relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Matériel des activités	3 à 5 ans
Aménagement, Installation	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Matériel Audiovisuel	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans

b) **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

c) **Produits à recevoir - Charges à payer**

Le principe de séparation des exercices a été respecté.

d) **Provisions pour indemnités de départ à la retraite**

Figure au bilan une provision pour retraite évaluée à 64 816 € (charges sociales et fiscales comprises). Cette provision a été calculée en prenant en compte le montant acquis au 31/12/2007 (l'acquisition se faisant linéairement, pendant toute la durée d'acquisition des droits) et selon les droits spécifiés dans la convention à laquelle est rattaché le personnel.

Il n'a été fait application, pour son calcul, d'aucune table de mortalité, ni règle d'actualisation, ni abattement au titre du « turn-over ». Seuls ont été pris en compte les personnels en contrat à durée indéterminée.

En raison des règles de départ à la retraite qui n'autorisent plus l'employeur à mettre un salarié à la retraite avant 65 ans, les sommes versées lors d'un départ sont soumises à cotisations. Le montant éventuellement dû au titre de ces charges est provisionné. Il s'élève, compte tenu d'un taux de charges moyen de 36,7 %, à 17 388 €.

e) **Engagement relatifs aux droits individuels à la formation**

Au 31 décembre 2007 le volume d'heures cumulées de formations correspondant aux droits acquis ouvert au titre du DIF est de 1 700 heures.

**Note n° 2**

**CHANGEMENT DE METHODE**

**Provision pour indemnités de départ à la retraite**

Le montant des engagements relatifs aux charges sociales et fiscales de l'association en matière d'indemnités en raison du départ à la retraite des membres du personnel a été provisionné pour la première fois en 2007 (Confère règles et méthodes comptable).

L'incidence de ce changement de méthode s'analyse par une charge supplémentaire de 17 388 €.

Note n° 3

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31.12.2007

En €

Situation et mouvements	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
<b>Rubriques</b>				
<b><u>Immobilisations</u></b>				
Logiciel		5 326		5 326
Matériel d'activité	6 624	4 935		11 559
Aménagement, Installation	9 843			9 843
Matériel bureau informatique	26 432	14 524		40 956
Matériel Audiovisuel	2 633			2 633
Mobilier de bureau	5 846			5 846
Immobilisations en-cours		1 278		1 278
<b>TOTAL</b>	<b>51 378</b>	<b>26 063</b>	<b>0</b>	<b>77 441</b>

Note n° 4

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31.12.2007

En €

Rubriques	Situation et mouvements	Montant des amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissement de l'exercice	Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
<b><u>Amortissements</u></b>					
Logiciel		5 380	1 479		1 479
Matériel d'activité		9 192	1 483		6 863
Aménagement, Installation		24 201	357		9 549
Matériel bureau informatique		2 580	5 418		29 619
Matériel Audiovisuel		5 505	52		2 632
Mobilier de bureau			222		5 727
<b>TOTAL</b>		<b>46 858</b>	<b>9 011</b>	<b>0</b>	<b>55 869</b>

Note n° 5

TABLEAU DES PROVISIONS AU 31.12.2007

En €

Rubriques	Situation et mouvements	Montant des provisions cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotation de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant des provisions cumulés à la clôture de l'exercice
<u>Provisions</u>					
Pour dépréciation		0	0	0	0
Pour retraites		42 660	22 156	0	64 816
Pour risque et charges		4 000	0	0	4 000
<b>TOTAL</b>		<b>46 660</b>	<b>22 156</b>	<b>0</b>	<b>68 816</b>

Note n° 6

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES AU 31.12.2007

En €

Créances	Montant net au bilan	Echéances		Montant net au bilan	Dettes			Echéances		
		Moins d'1 an	Plus d'un 1		Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Prêt et autres immobilisations financières	19 096	0	19 096	64 494	Personnel et compte rattaché	64 494	0	0	0	0
Personnel et compte rattachés	300	300	0	79 312	Sécurité sociale et compte rattachés	79 312	0	0	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	0	6 405	TVA & Autres Taxes	6 405	0	0	0	0
Avances versées sur commandes	3 378	3 378	0	57 499	Autres Dettes	57 499	0	0	0	0
Divers	103 308	103 308	0	2 332	Produits constatés d'avance	2 332	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	655	655	0							
<b>TOTAL</b>	<b>126 737</b>	<b>107 641</b>	<b>19 096</b>	<b>210 042</b>	<b>TOTAL</b>	<b>210 042</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**Note N° 7**

*Détail des produits à recevoir*

Les produits à recevoir sont compris parmi les autres créances pour un total de 103 608 €.

Note N° 8

Détail des charges à payer

Les charges à payer sont comprises dans les postes suivants :

- Dettes fiscales et sociales		85 749 €
-Provision pour congés payés	65 149	
-Provision "Prime de Précarité"	3 373	
-Formation Continue	7 470	
-Aide à la construction	3 005	
-"Agefiph"	6 752	
- Autres dettes :		57 499 €
	57 499	

Note N° 9

Détail des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avances	Montant
- Stage "Bafa"	600 €
- Abonnement boîte Postal	55 €

Note N° 10

Détail des produits constatées d'avance

Produits constatées d'avances	Montant
- Cotisation Gym	2 223
- Divers	109

Note n° 11

Détail du résultat exceptionnel

***Produits Exceptionnels***

Régulations diverses sur exercices antérieurs	5 201
---	-------

***Charges Exceptionnelles***

Régulations diverses sur exercices antérieurs	5 559
---	-------

<b><i>Résultat Exceptionnel</i></b>	<b>-358</b>
-------------------------------------	-------------

Note n° 12

Dépenses prises en charge par la commune de Saint Martin  
de Crau convention du 27 MARS 1993

<b>SUBVENTION DE LA COMMUNE :</b>	<b>557 840 €</b>
- Subvention de fonctionnement :	550 000 €
- CEL/CTL :	3 840 €
- Action de prévention :	4 000 €
<b>AUTRES PRODUITS COMPTABILISES :</b>	<b>870 917 €</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS COMPTABILISES :</b>	<b>1 428 757 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES COMPTABILISEES :</b>	<b>1 360 063 €</b>
<b>DEPENSES PRISES EN CHARGE PAR LA COMMUNE :</b>	<b>210 567 €</b>
- Frais de fonctionnement :	104 515 €
- Charges de personnel :	106 052 €
<b>COUT GLOBAL DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>1 570 629 €</b>

Note n° 13

Fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
Subv ACCM		10 000			10 000
Prévention de la délinquance					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>

Les fonds dédiés au 31/12/2007 correspondent aux fonds non utilisés en 2007 pour l'opération "Prévention de la délinquance" et reportés sur 2008, action pour laquelle "Arles Crau Camargue Montagnette" a accordé en 2007 une subvention de 10 000 € non utilisée.

0

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-56 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 26 668 brut € en 2007.